



Bienvenue à Grandchamp

Le mardi 12 juillet 2022

Madame, Monsieur,

Votre enfant entre en première professionnelle dans notre établissement et nous nous réjouissons de l'accueillir le **jeudi 1er septembre 2022 à 9h10** (Classes).

La messe de rentrée sera célébrée le **vendredi 2 septembre 2022** à 9h à la cathédrale Saint Louis et les cours débuteront à 10h20.

Un **dispositif d'accueil spécifique** est organisé par les professeurs principaux. Il sera présenté à votre enfant à la rentrée.

Nous vous rappelons, également, qu'une réunion, à laquelle nous souhaitons avoir le plaisir de vous accueillir, aura lieu dans les classes, le **mardi 13 septembre 2022 à 18h00 en présence des professeurs**.

Soyez assurés, Madame, Monsieur, de notre entier dévouement.

Pierre JACQUEMIN
Directeur

Cécile LE GUILLOU
Directrice déléguée à l'enseignement professionnel

Dorothee SABATIÉ-GARAT
Responsable pédagogique

Documents de rentrée

Vous trouverez ci-joint :

① Les documents à remettre au professeur principal le jour de la rentrée

- ✓ Le coupon de modalités de prêt des manuels scolaires
- ✓ **1 chèque de caution d'un montant de 20 €** (livre de français) à l'ordre de « Notre-Dame du Grandchamp ». Ce chèque sera restitué en fin d'année.
- ✓ Le coupon des règles de comportement de l'élève dans le cadre scolaire

② Les documents à conserver

- ✓ Le règlement intérieur
- ✓ La charte informatique
- ✓ La nétiquette

Si pour des raisons techniques, vous êtes dans l'impossibilité d'imprimer ces documents, veuillez contacter Mme GUIGNON au 01.39.24.89.30 (retour le 23/08). Nous vous les enverrons par courrier.

S'épanouir et réussir

NOTRE-DAME DU GRANDCHAMP - 97 rue Royale - RP 934 - 78000 Versailles
Standard : 01 39 24 12 80 - www.nd-grandchamp.fr



Informations pratiques 2022-2023

Achat / Prêt des livres

- ✓ Nous nous chargeons de l'achat des manuels scolaires (numérique ou papier). Une partie est financée par la région Ile-de-France, une autre par les familles (1^{ère} facture en octobre 2022 sur Ecole Directe).
- ✓ Un chèque de caution d'un montant de 20 € pour le livre de français vous sera demandé.

Carte magnétique personnalisée

- ✓ Elle sera remise en début d'année à votre enfant.
- ✓ Cette carte matérialise l'appartenance de votre enfant à l'établissement, lui permet de rentrer, et sert également de Pass d'accès aux différentes salles du lycée et de moyen de paiement pour les divers services de la société de restauration.
- ✓ Tout élève **doit obligatoirement** être en possession de cette carte dans l'enceinte de l'établissement.
- ✓ En cas de perte, s'adresser au responsable de la vie lycéenne.
- ✓ Si la carte doit être refaite, une somme de 8 € sera demandée.

Photocopies ou impressions

- ✓ Chaque élève reçoit un crédit en début d'année. Une fois ce crédit épuisé, il est possible d'acheter des forfaits photocopies ou impressions auprès du service comptabilité. **Un forfait de 7 € donne droit à 100 unités sachant que :**
 - Une photocopie ou impression en noir et blanc = 1 unité
 - Une photocopie ou impression en couleur = 7 unités

Restauration

- ✓ Le règlement des repas se fait à l'aide de la carte magnétique remise à votre enfant en début d'année.
- ✓ Cette carte devra être créditée au plus vite et le plus régulièrement possible par chèque libellé à l'ordre de la société « DUPONT RESTAURATION » ou par virement par le biais du site internet (aucun découvert ne sera accepté). La procédure vous sera donnée à la rentrée.

Casiers

- ✓ Des casiers sont mis à la disposition des élèves tout au long de l'année, dans le grand hall de l'établissement.
- ✓ Chaque casier est partagé par deux élèves.
- ✓ Un **chèque de 10 € pour la location** du casier et un **chèque de 20 € pour la caution** vous seront demandés, à l'ordre de « NOTRE-DAME DU GRANDCHAMP ».

Stages

- ✓ **1AGO** : P3 : Du lundi 23/01 au vendredi 17/02/2023
P4 : Du mardi 30/05 au vendredi 30/06/2023
Retour les 3 et 5 juillet 2023
- ✓ **1MCV** : P3 : Du lundi 23 ou mardi 24/01 au vendredi 17 ou samedi 18/02/2023
P4 : Du mardi 30/05 au vendredi 30/06 ou samedi 1/07/2023
Retour les 3 et 5 juillet 2023

Certificats de scolarité

Deux exemplaires seront remis à l'élève dès la rentrée, ensuite vous pourrez les télécharger via le site École directe (vos identifiants de connexion vous seront remis lors des réunions de parents).



Modalités de prêt des manuels scolaires en 1^{ère} Pro

Madame, Monsieur,

Les manuels sont la propriété du lycée et doivent être restitués à la fin de l'année dans un état irréprochable afin d'assurer plusieurs rentrées scolaires. Nous vous invitons donc à en prendre le plus grand soin et à les protéger **en les recouvrant**.

Votre enfant est responsable de ses livres. Au moment de la réception de ceux-ci, il remettra le talon ci-dessous signé et un **chèque de caution de 20€** à l'ordre du lycée. Cette caution sera utilisée en cas de détérioration ou de non-retour d'un ouvrage. En cas d'oubli, si ce chèque n'est pas remis à la comptabilité avant le 16 septembre, son montant sera facturé. Le remboursement de cette caution se fera en fin d'année en fonction des livres rendus.

Au nom de toute l'équipe éducative, nous souhaitons une bonne rentrée à votre enfant et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Tristan FRÉMY
Directeur de la vie lycéenne

Coupon-réponse à remettre le jour de la rentrée en échange du prêt de livres,
accompagné du chèque de caution de 20 Euros à l'ordre de Notre-Dame du Grandchamp



Modalités de prêt des manuels scolaires
Lycée professionnel

NOM de l'élève :

Prénom :

Classe :

et ses parents Monsieur, Madame :

déclarent avoir pris connaissance de la circulaire concernant l'attribution des livres par le lycée et s'engagent à en respecter les termes.

Date :

Signature des parents :

Signature de l'élève :



Règles de comportement de l'élève dans le cadre scolaire

Les règles de comportement de l'élève sont définies par :

- Le règlement intérieur
- Le règlement des tests (pour les terminales)
- La charte informatique
- La netiquette

Lorsque l'élève et les parents ont lu l'ensemble de ces documents, le coupon ci-dessous, dûment signé, doit être retourné avec les documents de rentrée.

✂

Règles de comportement
Lycée professionnel

NOM de l'élève :

Prénom :

Classe :

déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des documents qui régissent le comportement de l'élève dans le cadre scolaire et m'engager à respecter les règles énoncées.

Date :

Signature des parents :

Signature de l'élève :